

**COMMUNE DE HUSSEREN-WESSERLING**  
**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 5 JUIN 2026**

***Sous la présidence de Monsieur Abderrezak OU-SAÏDENE, 1<sup>er</sup> Adjoint***

|                                            |           |
|--------------------------------------------|-----------|
| <u>Nombre de conseillers élus :</u>        | <b>15</b> |
| <u>Nombre de conseillers en fonction :</u> | <b>15</b> |
| <u>Nombre de conseillers présents :</u>    | <b>9</b>  |

|                            |                         |                                      |
|----------------------------|-------------------------|--------------------------------------|
| - M. Romain NUCCELLI       | Maire                   | absent excusé, proc. à A.OU-SAÏDENE  |
| - Mme Nadine ALBRECHT      | 2 <sup>e</sup> Adjointe |                                      |
| - M. Donovan HANS          | 3 <sup>e</sup> Adjoint  |                                      |
| - Mme Emmanuelle HOLTZ     | 4 <sup>e</sup> Adjointe |                                      |
| - M. Raymond LEHMANN       | Conseiller Municipal    |                                      |
| - Mme Michèle ROTH         | Conseillère Municipale  |                                      |
| - M. Jacques SCHNEIDER     | Conseiller Municipal    |                                      |
| - M. Jean-François EBERLEN | Conseiller Municipal    | absent excusé, proc. à J. LUTTRINGER |
| - Mme Magdalena HORNY      | Conseillère Municipale  | absente excusée                      |
| - Mme Marie SAUTEBIN       | Conseillère Municipale  |                                      |
| - M. Jonathan LUTTRINGER   | Conseiller Municipal    |                                      |
| - Mme Natacha GARTNER      | Conseillère Municipale  | absente excusée                      |
| - M. Pierre EGLER          | Conseiller Municipal    | absent excusé                        |
| - Mme Jeanne STOLTZ-NAWROT | Conseillère Municipale  | absente                              |

Ordre du jour :

1. Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Désignation des représentants de la Commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
4. Proposition de représentants de la Commune pour la Commission Intercommunale des Impôts Directs
5. Divers
  - A. Embauche de personnel saisonnier
  - B. Toiture du presbytère
  - C. Prochaines dates à retenir
  - D. Intervention diverse

M. Abderrezak OU-SAÏDENE, 1<sup>er</sup> Adjoint, souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19 h 30.

A l'annonce du point n° 1, M. Raymond LEHMANN rappelle que la liste majoritaire est sans étiquette et de ce fait, souhaiterait que les délégués désignés par le conseil municipal votent blanc aux élections sénatoriales.

### **POINT N° 1 – DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS**

**Vu** le Code électoral ;

**Vu** le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

**Vu** l'instruction n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

**Vu** l'arrêté préfectoral pris en date du 30 avril 2026 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la Commune ;

#### **a) Composition du bureau électoral**

M. Abderrezak OU-SAÏDENE, 1<sup>er</sup> Adjoint, indique que le bureau électoral est composé par les deux membres présents du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes.

Il s'agit de M. Raymond LEHMANN, Mme Michèle ROTH, M. Jonathan LUTTRINGER et M. Donovan HANS.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

#### **b) Election des délégués**

Liste déposée et enregistrée :

##### **▪ LISTE MAJORITAIRE**

composée par MM. et Mmes Emmanuelle HOLTZ, Romain NUCCELLI, Nadine ALBRECHT, Donovan HANS, Magdalena HORNY et Jonathan LUTTRINGER.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

11 conseillers municipaux concernés ; 3 délégués à désigner, 3 suppléants, 1 liste déposée

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11

M. le Président proclame les résultats définitifs :

**LISTE MAJORITAIRE : 3 sièges**

### **POINT N° 2 – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

M. Abderrezak OU-SAÏDENE, 1<sup>er</sup> Adjoint, rappelle que l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'au début de chacune des séances, le Conseil Municipal désigne un de ses membres pour remplir la fonction de Secrétaire.

Conformément à la délibération du 30 mars 2026, point n° 1, le Conseil Municipal désigne M. Donovan HANS comme secrétaire de séance.

### **POINT N° 3 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES**

Vu le Code Général des Impôts et notamment son article 1609 nonies C précisant qu'il est créé entre l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et les communes membres, une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges (CLECT) ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin ;

Considérant que cette commission est créée par l'organe délibérant de l'EPCI qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers. Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées : chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire, point n° DEL2026-056, en date 6 mai 2026 ;

Le Conseil Municipal est appelé à désigner deux membres qui siègeront au sein de la CLECT.

M. Abderrezak OU-SAÏDENE, 1<sup>er</sup> Adjoint, fait savoir à l'assemblée que M. Romain NUCCELLI, Maire, se porte candidat.

Il fait appel à candidature.

M. Jonathan LUTTRINGER se porte candidat.

Les résultats des votes à main levée sont les suivants :

- M. Romain NUCCELLI : 11 voix pour
- M. Jonathan LUTTRINGER : 11 voix pour

Au vu des résultats, le Conseil Municipal :

- **désigne** les personnes suivantes pour représenter la Commune de Husseren-Wesserling au sein de la CLECT de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin :
  - M. Romain NUCCELLI, Maire
  - M. Jonathan LUTTRINGER, Conseiller municipal
- **rappelle** que le mandat des représentants prendra effet à compter de la notification de la présente délibération auprès de l'EPCI et sera valable pour toute la durée du mandat en cours, sauf décision contraire du Conseil Municipal ;
- **charge** le Maire de notifier la présente délibération à la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin et de faire le nécessaire pour sa mise en œuvre.

### **POINT N° 4 – PROPOSITION DE REPRESENTANTS DE LA COMMUNE POUR LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Vu l'article 34 de la loi de finances rectificative du 29 décembre 2010 qui a rendu obligatoire la création d'une commission intercommunale des impôts directs (CIID) dans chaque établissement public de coopération intercommunale (EPCI) soumis de plein droit ou sur option au régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU) ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date 6 mai 2026, point n° DEL2026-055, portant création d'une CIID pour la durée du mandat, composée du Président de l'EPCI ou de son représentant, de 10 commissaires titulaires et de 10 commissaires suppléants.

La CIID intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux professionnels et biens divers en donnant son avis sur la mise à jour éventuelle des coefficients de localisation qui visent à tenir compte de la situation particulière de la parcelle dans le secteur d'évaluation.

La CIID est également informée des modifications de valeur locative des établissements industriels évalués selon la méthode comptable. Son rôle est consultatif.

Au sein de cette commission, en principe, les contribuables soumis à la taxe d'habitation, aux taxes foncières et à la cotisation foncière des entreprises doivent être équitablement représentés.

La désignation des commissaires est effectuée par le Directeur Départemental des Finances Publiques à partir d'une liste de 45 contribuables arrêtée par une délibération de l'EPCI. Afin de constituer cette liste, l'EPCI demande à chaque commune membre de proposer trois commissaires.

Le Conseil Municipal est donc appelé à proposer trois commissaires.

M. Abderrezak OU-SAÏDENE, 1<sup>er</sup> Adjoint, fait savoir que M. Romain NUCCELLI, Maire, et M. David WINCKLER, entrepreneur, se portent candidats.

Il fait appel à candidature.

Mme Emmanuelle HOLTZ, adjointe, se porte candidate.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **propose** les personnes suivantes pour représenter la Commune de Husseren-Wesserling à la CIID de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin :
  - **M. Romain NUCCELLI**, Maire
  - **Mme Emmanuelle HOLTZ**, Adjointe
  - **M. David WINCKLER** entrepreneur
- **charge** M. le Maire de notifier la présente délibération à la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin et de faire le nécessaire pour sa mise en œuvre.

## **POINT N° 5 – DIVERS**

### **A. Embauche de personnel saisonnier**

A ce jour, aucune demande d'emploi correspondant aux critères retenus dans la délibération du Conseil Municipal du 27 avril 2026, point n° 11, n'a été déposée.

### **B. Toiture du presbytère**

Les travaux de réhabilitation de la toiture du presbytère sont achevés.

Montant des travaux : 62 066,22 € H.T.

Montant des subventions :

- 12 000 € de la Région Grand Est
- 8 802 € de la Collectivité européenne d'Alsace
- 880 € de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin

### **C. Prochaines dates à retenir**

Bûcher de la St-Jean : samedi 20 juin 2026  
Tour de France : samedi 18 juillet 2026  
Apéro-guinguette : samedi 29 août 2026  
Journée citoyenne : samedi 12 septembre 2026  
Fête des Seniors : samedi 3 octobre 2026

**D. Intervention diverse**

M. Jonathan LUTTRINGER informe l'assemblée qu'il a rencontré des difficultés à suivre une formation de l'application IntraMuros sur l'ordinateur portable de la mairie car il comporte une ancienne version devenue obsolète.

Il faudrait prévoir de le remplacer.

**Aucun Conseiller n'ayant plus de question à poser, la séance est levée à 20 h 30.**

Le secrétaire de séance,  
Donovan HANS

Pour le Maire  
L'Adjoint délégué,  
Abderrezak OU-SAÏDENE